

pourvu, le 27 avril de la même année, par François 1^{er}, de la charge de juge-mage de Lyon (lieutenant du Sénéchal) (6), sur la démission de Maurice Scève, son ami (7). C'est sans doute à l'exercice de cette fonction que se rapporte le distique suivant, publié en 1537, par Claude Rousselet, avocat et poète lyonnais :

MATTHEO VAUXELLO, *judici majori*.

Quid te onerem laudum cumulo, Vauxelle ? Tua ex te

A populo virtus nota frequente satis (8).

Cette popularité, fondée sur un solide mérite et un dévouement sans bornes au bien public, ne fit dans la suite

décédé, le chapitre donna son office à Matthieu de Vauzelles (Rég. cap. vol. 35, fol. 350 ou 336). — En 1525, Matthieu de Vauzelles, juge des terres de l'église, divertit l'eau de la fontaine devant l'église (Rég. cap., vol. 37, fol. 112). — En 1563, le 9 juillet, l'état de juge des terres de l'église, vacant par la mort de Matthieu de Vauzelles, est baillé à Ambroise Thomas (Rég. cap., vol. 52, fol. 418). Communication due à l'obligeance de M. le conseiller de Lagrevol.

(6) « Le roy, dit le P. de Saint-Aubin, avait autrefois un juge mage à Lyon qu'on nommait aussi juge du ressort ; c'étoit pour connoistre des causes d'appellation de la justice ordinaire à la royalle » (*Histoire de la ville de Lyon ancienne et moderne*, Lyon, 1666, in-f., p. 150).

(7) V. Samuel Guichenon, *Histoire de la souveraineté de Dombes*, liv. V, t. II, p. 34 de l'édition de M. Guigue. Matthieu de Vauzelles, page 52 de son *Traité des péages*, rappelle qu'il a été juge-mage de Lyon. La généalogie de la maison de Fenoyl par de Saint-Martin d'Arène (Paris, Langlois, 1673, in-f.) mentionne, page 5, des lettres de provision du 8 août 1517, accordées par Jacques Defenoyl-Turey, courrier et prévost de la cour séculière de Lyon, à Benoist Meillier, et qui sont souscrites par *Monseigneur Vauzelles, juge mage*. Enfin le P. Menestrier, dans une liste des principaux personnages qui florissoient à Lyon en 1526, cite : « Vénérable et egrege personne M^e Matthieu de Vauzelles, docteur ès-droits, *juge mage* de Lyon. »

(8) *Claudii Rossetti, jureconsulti patritiique lugdunensis Epigrammata (Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1537, petit in-4^o, p. 48).*